



Syndicat CGT des personnels de l'Institution de Gestion Sociale des Armées

ELECTIONS CE et DP

Le **04 mars**, les personnels de l'I.Ge.S.A. seront amenés à choisir leurs élu(e)s pour les comités d'entreprise et leurs délégués du personnel.

Vous avez des droits pour les connaître et les faire respecter votez CGT.

Depuis quelques années, la CGT s'est engagée dans une démarche de déploiement au sein de l'IGeSA. La CGT privilégie un syndicalisme de proximité, qui recueille les revendications des salariés au plus près des lieux de travail.

Ainsi la CGT est pour un syndicalisme qui fait vivre les revendications des personnels dans chaque établissement.

La CGT a refusé de signer la prime d'intéressement au détriment de la reconnaissance des qualifications et des salaires. Nous sommes pour l'intégration des primes dans le salaire de base.

La CGT revendique le Salaire minimum à 1600 €_{brut}.

Pour que chacun ait le minimum pour vivre décemment, la crise est moins dure pour les hauts salaires.

Aujourd'hui le SMIC est à 1 343,77€ brut, ce qui à l'IGeSA correspond à la grille 7 (1 340,44€) et 19 premiers échelons, donc toutes les personnes embauchées entre les grilles de 2 à 7 et 19 doivent percevoir une prime compensatrice pour être en conformité avec la loi. Cela veut dire aussi, qu'il n'y a pas de reconnaissance des qualifications entre ces grilles. Si tout le personnel actuellement dans ces grilles était aux premiers échelons, ce serait 1314 CDD sur 1507 CDD et 367 CDI sur 755 CDI, soit 75 % des salariés de l'IGeSA au SMIC, alors que les dix plus gros salaires sont en moyenne à 7 000 €.

Le salaire d'embauche est trop bas et toute la politique salariale est basée sur les primes. Les grilles ne correspondent plus à la réalité des qualifications et du marché. Les emplois précaires se multiplient, les conditions de travail se détériorent (22 personnes prévues dans une seule pièce de 73 m² au siège), un turn over grandissant notamment dans les crèches, des réorganisations de travail et des mutations arbitraires. Le personnel se sent de plus en plus mal dans son poste, les orientations systématiques de « rentabilité et de maîtrise des coûts de gestion » au détriment de la qualité du travail et du service rendu aux ressortissants et de leurs familles, sont source de démotivation face à notre but social dans un « institut de gestion sociale ».

Votez CGT et relevez la tête face à une direction intransigente.

La CGT a demandé l'ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) notamment sur les salaires, depuis plusieurs mois. Alors que celles-ci sont obligatoires par la loi, la direction refuse de les mettre en place. Nous avons donc saisi l'inspecteur du travail pour qu'il intervienne.

NOS PRIORITES : OBTENIR L'OUVERTURE DES NEGOCIATIONS SALARIALES.

- La révision des grilles et du positionnement des postes.
- Négocier le plan **FORMATION dans une commission et non des formations imposées en DIF**
- Le ticket Restaurant pour ceux qui n'ont pas de restauration fournie par l'employeur
- La prime de transport pour tous
- La reconnaissance des heures réelles de mission et des heures supplémentaires
- La mise en place d'une commission sur le Harcèlement Moral au Travail

La CGT ne veut pas d'une justice sociale à deux vitesses. Que nous soyons saisonniers, CDD ou CDI nous devons avoir les mêmes droits. Ainsi certains saisonniers et CDD sont là depuis 15 ans et sont exclus de certains avantages.

Nos revendications, pour les salariés saisonniers et CDD, qui restent malheureusement les mêmes depuis les dernières élections en 2007 puisqu'il n'y a eu aucune prise en compte par la direction:

- Prime au prorata des mois travaillés - Paiement des jours fériés - Un logement décent - Priorité d'embauche d'une saison à l'autre - Droit à la Formation (souvent oublié)

- Pour un syndicalisme sans concession
- Pour connaître vos droits de salariés
- Pour vous faire respecter
- Pour faire gagner vos revendications

Venez nous rejoindre, adhérez à la CGT et

LE 04 MARS 2010 VOTEZ CGT

LISTES DES CANDIDATS CGT

CANDIDATS DELEGUES DU PERSONNEL

ETABLISSEMENTS	LISTE DES CANDIDATS	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ARI AUVERGNE RHONE-ALPES	ANDRE Nadège	ANDRE Nadège
ARI ARA REGROUPE	ROLLIN Johann	ROLLIN Johann
ARI MEDITERRANEE	HUAU Colette	HUAU Colette
VC BISCARROSSE	GONCALVES José	GONCALVES José
HC PRALOGNAN	OUAZENE Abdelkader	ROCHE Marie-Pierre
Complexe AGAY-TRAYAS	LAMRANI Faouzia	PAYET Antoine
Complexe HYERES-PIN DE GALLE	JARDINIER Gilles	JARDINIER Gilles
Complexe PUY ST VINCENT-MONTDAUPHIN	GRANCHER Liliane	GRANCHER Liliane
RES. VOLTAIRE / RES. RASPAIL	CELANO Vincenzo	BATJOM Aimé
SMA FREGATE RIBAMBELLE	DAINOTTI Julie	DAINOTTI Julie

CANDIDATS MEMBRES DU COMITE D'ENTREPRISE

ETABLISSEMENTS		LISTE DES CANDIDATS	
		TITULAIRES	SUPPLEANTS
CE BASTIA	Collège employés Collège cadres	COLAS Marielle PROVIGNON Maurice	PUISSET Laurence PROVIGNON Maurice
CE MEACS LA ROCHE GUYON	Collège employés	LAHMADQUI Abdallah FOSSARD Katia	CHOUETTE Jérémy DELACOUR Marie-Pierre
CE IDF NORD EST	Collège employés	CELANO Vincenzo BATJOM Aimé AUBOIRE Catherine M'BOLLO Effloua Nicole	M'BOLLO Effloua Nicole AUBOIRE Catherine BATJOM Aimé CELANO Vincenzo
CE ARIMED	Collège employés	HUAU Colette LAMRANI Faouzia DAINOTTI Julie PAYET Antoine	PAYET Antoine LAMRANI Faouzia DAINOTTI Julie JARDINIER Gilles
CE ARI AQUITAINE	Collège employés	GONCALVES José	GONCALVES José
CE ARI ARA	Collège employés	OUAZENE Abdelkader ROLLIN Johann ANDRE Nadège GRANCHER Liliane	ROCHE Marie-Pierre GRANCHER Liliane ANDRE Nadège ROLLIN Johann

BULLETIN D'ADHESION

À remplir et à nous renvoyer à

Syndicat CGT des personnels de l'IGeSA Hôtel-Club IGeSA BP 07 73710 PRALOGNAN LA VANOISE

Nom Prénom
Adresse Personnelle.....
Tél. Mobile :.....Adresse mail :.....
Lieu de travail :.....Tél. Travail :.....